



Mâle adulte, lac du Salagou, Hérault, août 2006
(© Benjamin Adam/Biotope)

*Psammodromus edwardsianus*¹⁶ (Dugès, 1829)

Psammodrome d'Edwards

STATUT TAXINOMIQUE

La forme du Psammodrome d'Edwards rencontrée en France et dans l'est de l'Espagne était encore récemment considérée comme une sous-espèce nommée *Psammodromus hispanicus edwardsianus*. Une étude récente [Fitze *et al.* 2012] venant confirmer les résultats de Caranza *et al.* (2006a) quant à l'important degré de divergence entre les deux sous-espèces précédemment reconnues, a formellement élevé *P. h edwardsianus* au rang d'espèce, position suivie ici. On rencontre parfois en France des spécimens uniformément brun clair, sans aucune marque ni tache, qui ont valu à ce morphotype le nom de « Psammodrome cendré », *Psammodromus cinereus* Bonaparte, 1839, synonyme plus récent de *Lacerta edwardsiana* Dugès, 1829.

RÉPARTITION-HABITAT

Répartition actuelle – *Psammodromus edwardsianus* est un lézard endémique de la péninsule Ibérique et du sud de la France. Dans notre pays, il occupe une grande partie du Midi méditerranéen, à l'exception du département des Alpes-Maritimes. De façon assez surprenante pour une espèce qui semble avoir son centre de spéciation en péninsule Ibérique, il est plus abondant et plus largement répandu en Provence qu'en Languedoc-Roussillon. Dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude il est rare ou absent à l'intérieur des terres malgré la présence de biotopes adéquats. Il pénètre cependant jusqu'en aval de Carcassonne par la vallée de l'Aude. Dans l'Hérault et le Gard, il est surtout commun en zone littorale.

Le long de la vallée du Rhône, il atteint Charbesse près de Romans (carte IGN 3135), au nord du département de la Drôme (Hinnenberger 1996). En Provence, il est largement répandu dans le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et une bonne partie du Var, et beaucoup plus localisé dans les Alpes-de-Haute-Provence où il n'occupe que la partie sud-ouest du département. À la faveur de la vallée de la Durance, il atteint le piémont de la montagne de Lure à Saint-Etienne les Orgues (carte IGN 3341). Les massifs siliceux des Maures et de la colle du Rouet dans le Var constituent la limite orientale de l'espèce.

Discussion – L'inventaire a permis de mettre en évidence la présence de l'espèce bien au delà des limites connues en 1989, en particulier son extension dans la vallée du Rhône et la vallée de l'Aude. Ceci résulte d'une intensification des prospections dans les zones où l'espèce est sporadique, et donc difficile à mettre en évidence.

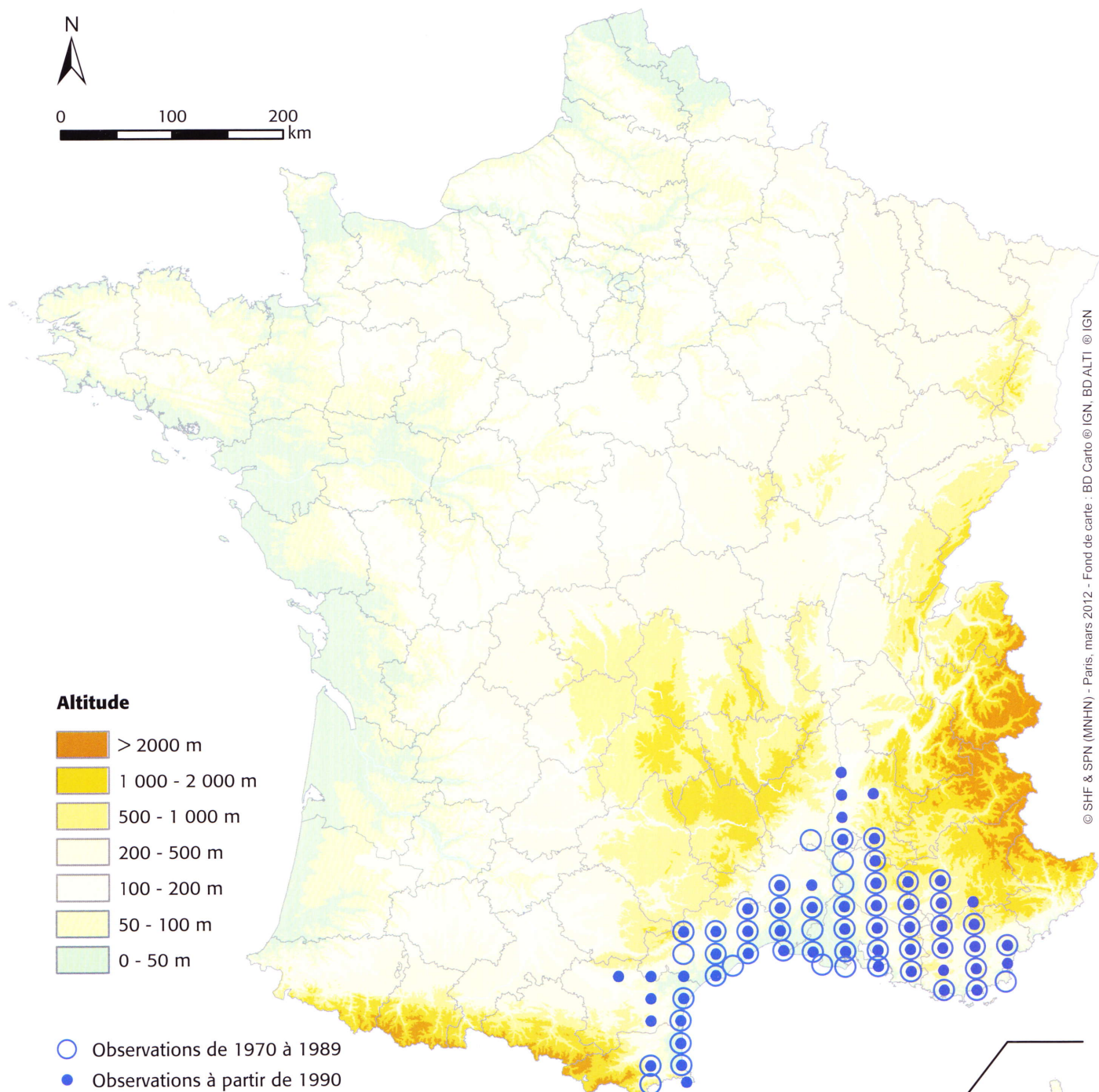
Répartition altitudinale et habitat – *Psammodromus edwardsianus* est un habitant typique des formations végétales méditerranéennes basses et arides. Il fréquente deux types de milieux bien distincts : les dunes littorales et les terrains secs à végétation éparse, bien drainés, terreux sablonneux ou caillouteux, le plus souvent des garrigues dégradées à romarin, thym et Chêne kermès, ou, sur sol siliceux, des landes à cistes, thym, Brachypode rameux. Sur le littoral, il occupe les formations dunaires à oyats (*Ammophila arenaria*), immortelles (*Helichrysum stoechas*), Anthémis maritime (*Anthemis maritima*) où il peut être très abondant.

En Provence, il fréquente les pelouses rases avec affleurements rocheux, où il atteint ses altitudes maximales pour la France : 1 130 m à Lagarde-d'Apt dans le Vaucluse (Oliosio 1993) et à 1 075 m à Saint-Priest dans le Var (Orsini *in* Oliosio 1993). Cette situation écologique est différente de celle observée en Languedoc-Roussillon, où l'espèce dépasse rarement 400 m.

¹⁶ Dans la description originale de cette espèce, Dugès écrit *Lacerta edwardsiana* (avec un seul « d »), tout en précisant qu'il la dédie à Milne-Edwards et qu'il lui donne le nom français de Lézard d'Edwards. Nous ignorons la cause exacte de la différence d'orthographe entre le nom latin et le nom français.

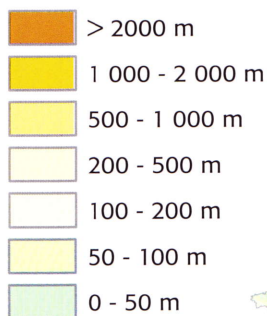


0 100 200 km



© SHF & SPN (MNHN) - Paris, mars 2012 - Fond de carte : BD Cartho © IGN, BD ALTI © IGN

Altitude



- Observations de 1970 à 1989
- Observations à partir de 1990
- △ Introduit, observations de 1970 à 1989
- ▲ Introduit, observations à partir de 1990

CONSERVATION

Malgré une distribution assez ample, *P. edwardsianus* est considéré comme quasi menacé (NT) dans la liste rouge nationale. La progression du couvert forestier en réponse à la déprise rurale réduit en effet considérablement les espaces ouverts qui lui sont favorables. L'aménagement du littoral a par ailleurs fortement réduit et fragmenté les habitats dunaires de la côte méditerranéenne. Ces aménagements ont d'ailleurs conduit à la quasi-extinction de l'espèce sur la presqu'île de Giens, où elle était abondante dans les années 1980 (P. Orsini com. pers.).

Statut liste rouge nationale : NT

Philippe Geniez & Marc Cheylan